

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

## « OUVERTURE A LA CONCURRENCE : AUGMENTATION DE L'OFFRE »

### Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

### SESSION DES 21 ET 22 OCTOBRE 2021 – DM2 - DOB

#### AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

#### AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport : **Commande publique**

Exposé des motifs

La hausse de l'offre ne doit pas être seulement un objectif mais une exigence contractuelle du concessionnaire.

### Délibéré

Après « *APPROUVE le principe d'un contrat de service public sous la forme d'une concession portant sur la gestion et l'exploitation des services de transport ferroviaire de voyageurs des ensembles « Sud Loire » et « Tram train », en ce compris, potentiellement, la conception, la construction et l'exploitation d'un atelier de maintenance dédié aux matériels roulants de l'ensemble « Sud Loire » ;*

Ajouter « *ce contrat garantira l'augmentation de l'offre de 61% entre 2021 et 2030* »



Matthias Tavel, conseiller régional